

SOLUCOP

LE SALON POUR LES COPROPRIÉTAIRES ET LES SYNDICS

www.solucop.com

1 & 2
DECEMBRE
2022
NICE
PALAIS
NIKAIA
ENTREE
PARKING
GRATUITS

Copropriété, une palette de métiers

De belles opportunités pour faire carrière dans ce secteur d'activités.

La copropriété, tout le monde connaît, peu ou prou, pour y avoir vécu, y vivre... ou plus simplement parce que l'on exerce un métier en lien avec cette activité. Quel métier au juste ? Les opportunités de travailler dans le monde de la copropriété sont multiples. C'est un secteur ou de vrais débouchés existent, tant l'on a besoin de spécialistes dans ce domaine assez pointu, qui nécessite sérieux et rigueur. Les métiers de la copropriété vont du responsable technique au gestionnaire de copropriété, avec des formations bien différentes, mais un socle commun : être à l'aise dans la relation humaine, car une copropriété c'est bien souvent des dizaines d'interlocuteurs, de tout âge et de tous les milieux sociaux.

Le responsable technique, c'est celui qui va lancer les appels d'offres pour les travaux. Il va mettre les entreprises en concurrence, étudier et présenter les devis, s'occuper des commandes de travaux puis des réunions de chantier.. Une mission où bien connaître les procédures est essentiel (et elles sont souvent complexes !).

Le comptable de copropriété s'occupe des appels de fonds, des règlements et des factures, en gros de la comptabilité du portefeuille d'immeubles qui lui est confié et de leur budget.

L'assistant de copropriété, c'est autre chose : il reçoit et traite les demandes des copropriétaires, s'occupe des convocations et des procès-verbaux des assemblées générales, des ordres de service, ou encore des déclarations de sinistres.

Le gestionnaire de copropriété organise l'ensemble

du fonctionnement de la copropriété, et coordonne les rôles des collaborateurs (assistant, comptable, technicien). C'est lui qui prépare avec le conseil syndical les assemblées générales, le budget, veille à la réglementation et à sa bonne application. Il est naturellement l'interlocuteur de premier plan de chaque copropriétaire.

La plupart des gestionnaires de copropriété ont suivi une formation juridique, avec quelques années d'études après le bac.

Enfin, différent mais proche du gestionnaire, le syndic de copropriété. Il est le représentant légal de la copropriété, dont le rôle est d'administrer la copropriété, de s'occuper de la gestion administrative et financière et de la bonne tenue de l'immeuble. Bien souvent, le gestionnaire de copropriété est aussi le syndic : leurs missions se ressemblent. Mais il y a aussi des syndics bénévoles.

Syndic ou gestionnaire, leur carrière peut évoluer en ouvrant sa propre agence, en élargissant son portefeuille, en devenant administrateur de biens.

L'ensemble de ces professions est représenté par l'ANGC (association nationale des gestionnaires de copropriété), créée en 2017. Dans la région, l'ANGC est présente, compte tenu du nombre importants de professionnels qui exercent ces métiers de la copropriété sur la Côte d'Azur, par exemple au sein du cabinet Dalbera, dont Gaëtan Pié-Sijmons est un des piliers, gestionnaire de copropriétés et responsable du service syndic depuis un an. Sa formation – GEA, AES, licence professionnelle en immobilier – témoigne d'un parcours tout tracé pour exercer dans les métiers de la copropriété.